

**Vacances de postes**

L'administration communale de Differdange se propose d'engager pour les besoins du service d'éducation et d'accueil :

**des éducateurs diplômés (M/F)  
à temps partiel (30h/semaine) sous contrat à durée indéterminée  
statut du salarié (rémunération suivant CCT SAS)**

Conditions d'admissibilité :

- être détenteur du diplôme de l'éducateur diplômé ou d'un diplôme étranger reconnu équivalent avec autorisation d'exercer la profession d'éducateur ;
- faire preuve d'une connaissance adéquate des trois langues administratives (français, allemand et luxembourgeois).

Pièces à joindre à la candidature : lettre de motivation, curriculum vitae, copie du diplôme, extrait récent du casier judiciaire (bulletins N° 3 et N°5).

En déposant son dossier, le candidat (m/f) donne son accord à l'administration communale d'utiliser ses données personnelles dans le cadre du processus de recrutement conformément aux dispositions du règlement européen sur la protection des données personnelles (UE 2016/679).

Dernier délai de remise des candidatures : vendredi, 26 mars 2021.

Differdange, le 6 mars 2021.

Le collège des bourgmestre et échevins,  
Brassel-Rausch Christiane, bourgmestre  
Ulveling Tom, échevin  
Pregno Laura, échevine  
Mangen Robert, échevin  
Aguiar Paulo, échevin